



COUP DE CHAUD POUR LES CANTINES

Une fois encore notre cher Directeur fait preuve d'ingéniosité concernant les modalités de distribution des cantines.

En effet, le Directeur a rédigé une note de service (n°1177 datée du 23/05/23) sans avoir consulté au préalable le Personnel de Surveillance et la société Elior. Celle-ci, dorénavant, sera obligée de remettre des produits frais dans les réfrigérateurs de chaque cellule via l'intermédiaire des « Auxi » cantines (Pourtant pas autorisés à rentrer dans les cellules de nos chers pensionnaires), le pourront-ils maintenant !!!

Bien évidemment, notre Directeur, GRAND EXPERT de la réinsertion sociale et soucieux du bien-être du client/détenu, aurait-il oublié par ce qu'impliquent ses nouvelles fonctions, les principes de sécurité que tente d'appliquer son personnel pour maintenir au mieux l'ambiance carcérale...

Que va-t-il advenir quand un détenu (très souvent difficile à voir car les cellules n'ont pas la luminosité totale et la place) dormira et que le « service à domicile » passera et réveillera l'occupant dans SA cellule... Que se passera-t-il quand l'auxi ouvrira le frigo plein et cassera ou fera tomber quelque chose par terre...

Voilà des situations et sources de conflits (non exhaustives) toutes trouvées pour que le Surveillant qui entrera dans la cellule soit pris à parti et ennuyé par un énième visionnage des bandes de vidéosurveillance dont vous avez coutume...

Voici donc une Note de service qui sera à coup sûr génératrice d'innombrables sources de tensions supplémentaires, voir même causes d'agressions ... Les voici toutes trouvées !!!

Pour sa sécurité, le Personnel souhaite un peu moins d'absurdité et surtout, plus de cohérence ! Est-ce que vous réalisez le temps que ce service de distribution va prendre pour chaque cellule !!! Êtes-vous conscient de ce que vous demandez au Surveillant ???

Bâtez-vous plutôt pour obtenir enfin le binôme des Surveillants aux étages, à moins que concernant nos pauvres pensionnaires, vous ne prévoyiez d'ores et déjà d'autoriser les **cornets** et autres **glaces** en cantines !

Monsieur le Directeur, Ici c'est une **Prison**, pas un Hôtel, il faut arrêter de confondre les détenus pour des clients ou des patients (SMPR).

A propos de client : Lorsque vous commandez chez « Thiriet ou Picard » des produits frais ou congelés, partez-vous en ballade le jour de la livraison prévue ??? Laissez-vous les clés de chez-vous au livreur pour qu'il mette tout au frigo? Non, vous êtes chez-vous et attendez la livraison.

Encore une situation d'insécurité supplémentaire crée de toute pièce par la Direction, comme la fameuse pose des rideaux de douche...

La priorité pour les Surveillants, c'est de travailler en sécurité !!!

Le SPS demande le retrait immédiat de l'application de cette note

LE Syndicat 100% Surveillants !